

AMENAGEMENT DU « TOUR DE VILLE SUD »

LES OBJECTIFS ET LA DEMARCHE

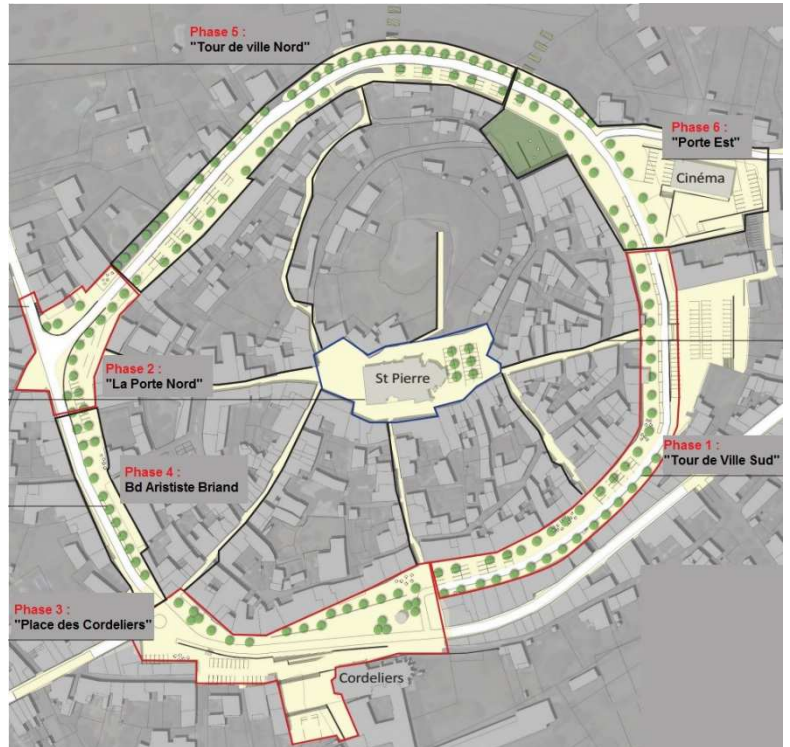
Avec l'objectif de travailler à la revitalisation du centre bourg, afin de rendre celui-ci plus attractif, la commune a engagé « **le réaménagement et la valorisation commerciale et architecturale du Tour de ville Sud** ».

QUEL PERIMETRE ET POURQUOI ?

En 2012 la commune a fait réaliser une étude prospective urbaine. Celle-ci a permis de dégager un programme d'action pour la requalification des espaces publics du centre-ville. Ce programme met en avant 6 phases de réalisation, qui ont été priorisées en fonction du passage des véhicules lourds, qui transitent par le centre-ville en attente de la réalisation de la déviation.

Ainsi la réorganisation du « Tour de ville sud » est apparue prioritaire. En effet il s'agit de l'espace le plus fréquenté du « tour de ville » avec une circulation importante (6500 véhicules par jours) et 42 commerces et services. Il était donc nécessaire d'apporter à cet espace de la sécurité et de la qualité.

Le périmètre du « tour de ville sud » se situe entre le kiosque, au croisement de la rue du Cardinal Farinié, et le bâtiment du nouvel office de Tourisme, dont le parvis sera réaménagé.



QUELS OBJECTIFS VISENT CET AMENAGEMENT ?

- Changer l'image de la ville par un traitement qualitatif de l'espace public.
- Valoriser le patrimoine bâti qui raconte l'histoire de la ville et « le grand paysage » (vallon du Bléou), et aménager des espaces verts et des espaces de vie de qualités.
- Libérer le maximum d'espace piéton tout en conservant une bonne capacité de stationnement, afin de valoriser l'image d'un tour de ville de promenade, à circulation apaisée, avec un commerce de proximité qualitatif.
- Favoriser les circulations douces.
- Régler le problème de dénivelé entre la rive intérieure et la rive extérieure, et faciliter l'accessibilité du site, des habitations, et des commerces, à tous.
- Valoriser l'espace commercial en apportant de la qualité à l'espace public. La valorisation de l'espace public est par essence une valorisation des enseignes : Espaces plans en terrasses ou trottoirs élargis, accessibilité PMR des commerces, amélioration qualitative des espaces publics (matériaux, espaces verts, mobilier urbain, éclairage fonctionnel et architectural), proposition d'actions en animation commerciale (charte, signalétique thématique, etc...), amélioration des services de collectes d'ordures...

COMMENT REpondre A CES DIFFERENTS OBJECTIFS DANS LA CONDUITE DU PROJET?

Pour mener à bien le projet la commune a mis en place une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire constituée de :

- Agence COQ & LEFRANCQ : Architectes mandataires
- Agence NECHTAN : Architectes et urbanistes qui ont pour mission l'analyse urbaine et d'organiser la concertation
- Alice FREYTET : Architecte Paysagiste
- VISION PROJECT : Chargé de l'animation commerciale
- et le bureau d'étude AGEFAUR : bureau d'étude VRD, réseaux, chaussée...

Le conseil municipal, assemblée décisionnelle, a fixé les objectifs du projet. A chaque étape il décide des choix techniques et financiers. Pour cela il s'appuie sur un comité de pilotage* qui veillera à ce que tous les moyens existants soient pris en compte et bien empruntés pour mener le projet. (cf. documents mis en ligne : compte rendu de la réunion du 02 février 2016)

Enfin au quotidien du montage du projet, un comité technique* a pour mission d'assurer le bon déroulement de la mise en œuvre de celui-ci. (cf. documents mis en ligne : présentations des réunions du 21 mars 2016, du 02 et du 14 juin 2016)

La mise en œuvre de ce projet ne peut se réaliser sans la prise en compte de l'avis des usagers du site (riverains, commerçants, Gourdonnais, habitants du bassin de vie...). C'est pourquoi des réunions de concertation ont lieu à chaque phase d'études. (cf. documents mis en ligne : comptes rendus et présentations des réunions de concertation du 02 février, du 21 mars et du 04 juillet 2016)

Un bureau d'études a été chargé de l'animation commerciale. Il est l'interlocuteur privilégié des commerçants, afin de les aider à se projeter dans ce projet de valorisation de l'espace public, à travers notamment des conseils et recommandations sur le positionnement commercial dans l'aménagement. (cf. documents mis en ligne : le positionnement et les dynamiques commerciales appliqués à l'urbanisme « Tour de Ville Sud »)

La communauté de communes s'est dotée d'un « Manager de Centre-Ville », qui accompagnera les commerçants du centre-ville de Gourdon à travers l'impulsion de projets de dynamisation commerciale.

Au moment des travaux une concertation accrue sera réalisée pour que l'organisation des travaux prenne en compte les contraintes de circulation, l'accès constant aux commerces, pour limiter au maximum une diminution de l'activité, et l'accès des riverains à leur domicile et tout en leur permettant de recevoir l'ensemble des services nécessaires.

OU EN EST-ON ? QUEL EST LE CALENDRIER ?

Nous sommes dans la phase d'études.

- Les études préliminaires sont achevées : cette phase a permis de définir des intentions d'aménagement validées au conseil municipal du 14 avril 2016. (Cf. documents mis en ligne : synthèse de la phase études préliminaires et de la concertation, et extrait du procès-verbal du conseil municipal du 14 avril 2016)

- Un avant-projet a été retenu au conseil municipal du 21 novembre 2016 (Cf. documents mis en ligne : 161205 - Présentation AVP réunion publique)

- Le projet a été validé par le conseil municipal du 22 mai 2017 (Cf. documents mis en ligne : délibération et plans projet)

La prochaine étape est la réalisation des travaux qui aura lieu du mois d'octobre 2017 au mois de mai 2018.

*Ces deux comités sont constitués de divers financeurs, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'Etat, l'Europe et divers partenaires techniques, la Communauté de Communes Quercy Bouriane, la Chambre des Commerces et de l'Industrie du Lot, le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Lot, la Direction Départementale des Territoires du Lot, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Architecte des Bâtiments de France, et de l'association des commerçants de Gourdon « Gourdon Dynamic ».